Harriet Irving Library
University of New Brunswick

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO — EDMUNDSTON, N.-B., 29 SEPTEMBRE, 1932. — DIX-NEUVIEME ANNEE No. 39

Leo Dolan
Bureau de Prov. Interne

ON TROUVE UN CADAVRE A L'EAU

Un jeune garçon de St-Basile a fait cette macabre découverte sur le rivage de la St-Jean. — Malgré de sérieuses recherches on n'a pu identifier le cadavre.

C'est un homme d'environ 45 ans, mesurant 5 pieds et 7 pouces, et pouvant peser environ 160 lbs. — Autres caractéristiques importantes. — L'autopsie des médecins.

EST-ON EN FACE D'UN ACCIDENT OU D'UN CRIME ?

Une macabre découverte a été faite mardi après-midi à St-Basile, à un mille environ en bas de l'église. Le jeune Léon Michaud, fils de M. Ernest Michaud, revenant d'un tour de canot sur la rivière St-Jean a vu un cadavre flottant sur l'eau près du rivage.

Le jeune homme s'empressa d'avertir son père qui téléphona à M. Thaddée D. Hébert, secrétaire de la municipalité à Edmundston, pour le mettre au courant de cette tragédie. M. Hébert avertit la Gendarmerie Royale et le constable Chiasson se rendit sur les lieux. Le cadavre descendait dans le courant et avec un canot on put le porter à la rive et il fut confié à M. J. B. Côté, entrepreneur de pompes funèbres d'Edmundston.

Le coroner Lévite J. Cyr d'Edmundston fut appelé et décida de tenir une enquête. Après avoir nommé un corps de jury on manda les docteurs P. H. Laporte et Carmel Laporte pour faire l'autopsie du cadavre.

Ce cadavre est celui d'un homme d'environ 45 ans, mesurant 5 pieds et 7 pouces et pesant environ 160 lbs. Il est un peu chauve et a des dents en or au maxillaire supérieur. Il porte au bras un tatouage représentant l'aigle américain, ce qui fait croire que le noyé est sujet américain. A la main droite il lui manque le pouce. Le cadavre n'était revêtu que d'un sous-vêtement en laine. Il n'avait ni bas ni chaussures.

Les médecins croient que cet homme était à l'eau depuis dix ou douze jours. Il portait des marques au front au nez et aux épaules. L'autopsie n'a pas révélé de blessures graves à l'intérieur.

Les autorités locales ont fait des recherches sérieuses pour identifier le cadavre. On a téléphoné dans presque toutes les paroisses du haut du comté, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, pour savoir si on avait constaté la disparition de quelqu'un.

A St-Francis, Maine, on rapporta qu'un nommé Adolphe Cyr, vivant seul dans un camp sur les bords de la rivière Allagash, avait disparu depuis quelque temps.

Les parents de cet homme ont été retracés; son fils et son épouse sont venus à Edmundston mais n'ont pu faire l'identification, parce que l'homme ne vivait plus avec eux depuis assez longtemps.

On apprit plus tard, à l'enquête, que le nommé Adolphe Cyr était supposé travailler à l'arrachage des patates à Limestone. Ses parents, le constable Chiasson et le shérif Frechette se sont rendus à Limestone hier soir et, au moment où nous écrivons ces lignes, aucune nouvelle n'est parvenue aux autorités locales.

La cour du coroner a siégé mardi soir et hier soir et a ensuite été ajournée au 4 octobre prochain. Les membres du jury sont MM. L. H. Morneault, président, T. D. Hebert, Michel Morin, E. J. Hubert, C. E. Beaulieu, Aurèle Pelletier, A. D. Thibault, Arthur Ouellet et Alfred Simard.

Il est encore assez difficile de déterminer la cause de cette noyade et les autorités se demandent s'ils sont en face d'un accident ou d'un crime. Certaines raisons portent à croire qu'il y aurait dans ce cas quelque chose de mystérieux.

LE CADAVRE A ETE IDENTIFIE

Au moment où nous nous préparons à aller sous presse, nous apprenons que trois hommes, employés à la Cie Fraser Paper, ont identifié le cadavre du noyé trouvé à St-Basile mardi soir.

Son nom serait Henry Joselyn de Laconia, New Hampshire. Cet homme était depuis quelques jours à Madawaska, Maine, et se cherchait de l'ouvrage. Il manifesta à plusieurs reprises son intention de se rendre jusqu'à Montréal. Il disparut lundi après-midi le 19 septembre. Ceux qui l'ont identifié sont MM. James Dreaver, R. A. Wiley et Roland Curtis, de Madawaska, Maine.

Adolphe Cyr de St-Francis, Me, que le public retrouva hier soir à Limestone, a été heureux d'apprendre qu'il n'était pas le noyé en question.

La police fait actuellement des recherches pour trouver les vêtements de Joselyn qui se serait jeté à l'eau près de Madawaska.

Sa mort fait surgir deux hypothèses: l'homme a pu se suicider, intention qu'il déclara à James Dreaver quelques jours avant sa disparition, ou il a tenté de traverser la rivière St-Jean à la nage pour éviter les officiers d'immigration canadienne.

Le constable Chiasson de la gendarmerie royale, et le shérif H. P. Fréchette de Madawaska, Me, dirigent les recherches des vêtements du noyé.

ON DECOUVRE LE CADAVRE D'UN JEUNE CHASSEUR

E. J. Thibodeau, jeune garçon de Rivière-Verte, qu'on recherchait depuis la veille, est retrouvé vendredi soir dans un champ, le foie transpercé d'une balle.

Un garçon de 16 ans, E. J. Thibodeau de Rivière-Verte, qui était disparu de chez-lui depuis jeudi dernier a été trouvé mort à quelques milles de sa demeure, vendredi soir, victime d'un accident de chasse.

On croit que le jeune garçon, au cours d'une excursion de chasse, s'étant étendu sur le sol au sommet d'une butte, s'avisa de se placer négligemment devant le fusil, fit une fausse manoeuvre, et le fusil se déchargea. Il est évident que le jeune homme blessé à mort essaya de marcher car on pouvait voir les traces où il s'était traîné sur une distance d'environ quatre pieds, alors qu'il tomba pour la dernière fois.

Il était parti à la chasse aux oiseaux et portait une carabine 41.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Mercredi prochain, le 5 octobre, à 8.30 heures aura lieu dans l'église paroissiale de St-Basile, le service anniversaire de feu Adélaide Daigle, épouse de Jos. Hudon.

Parents et amis sont cordialement invités.

La Soc. L'Assomption lance un grand Concours de recrûtement

Sous le patronage de Notre-Dame de l'Assomption. — La campagne débutera dimanche, le 2 octobre pour se terminer le 31 décembre. — Subdivisions sous le patronage des Officiers-généraux. —

UNE RESOLUTION A ADOPTER

D'une lettre circulaire que la Société l'Assomption vient d'adresser à toute ses succursales, nous extrayons les quelques passages suivants :

"Deux évènements d'importance capitale, qui feront époque dans l'histoire de l'Acadie, se dérouleront durant les trois derniers mois de l'année, 1932 :

"*La campagne pour la définition du dogme de l'Assomption corporelle de la bienheureuse Vierge Marie,* et

. . . . . .

"*Le grand concours de recrutement que nous lançons actuellement sous son patronage.*

"Afin qu'Elle continue à déverser sur notre peuple ses abondantes bénédictions, pour qu'Elle mette fin à la crise terrible qui sème la terreur dans tous nos foyers, et pour qu'Elle protège de son bras vigilant l'*Evangéline*, ce vaillant défenseur de nos causes nationales et religieuses, nous plaçons ces deux grandes campagnes sous son vocable.

"Pour inciter davantage les Assomptionnistes qu'Elle aime d'un amour de prédilection à faire monter vers le ciel des prières plus ferventes et plus persévérantes, nous avons crû l'honorer davantage en fournissant à nos succursales l'occasion de se procurer une magnifique statue de Notre-Dame de l'Assomption qui occupera, nous l'espérons, la place d'honneur dans toutes les succursales.

"La Campagne s'ouvrira dimanche le 2 octobre, par deux grand'messes qui seront célébrées par deux prêtres protégés de Notre Caisse Ecolière. Qu'en ce jour, tous nos Assomptionnistes s'unissent à eux dans leurs prières et fassent si possible, la communion en corps pour demander au Ciel de bénir nos efforts et de mener ces deux campagnes à bonnes fin.

"Le concours de recrutement s'ouvrira le 2 octobre pour se terminer le 31 décembre 1932.

"Nous voulons faire un succès de ce gigantesque concours de recrûtement et il est important que tous se mettent activement au travail dès l'ouverture de la campagne. A cette fin, nous avons subdivisé notre territoire et l'avons placé sous le patronage de nos Officiers-Généraux M. C.-F Savoie, Secrétaire-Trésorier général, aura la haute surveillance de toute l'organisation. Il sera à la disposition des différentes subdivisions et, si nécessaire, ira prêter main-forte aux Officiers généraux.

UNE RESOLUTION A ADOPTER

A chaque succursale, le bureau-chef, a adressé en outre la formule de résolution suivante, que les membres sont priés d'adopter à leur prochaine assemblée ;

ATTENDU QUE la Société l'Assomption lance un gigantesque concours de recrûtement à travers l'Acadie et que ce dit concours a été placé sous le patronage de Notre-Dame de l'Assomption ; et,

ATTENDU QUE la dite Société lance aussi une campagne de propagande pour obtenir la proclamation du dogme de l'Assomption corporelle de la Bienheureuse Vierge Marie ; et,

ATTENDU QUE cette bonne Mère du Ciel ne cesse de déverser sur le peuple acadien ses plus abondantes bénédictions ;

IL EST RESOLU :

1o. QUE notre succursale désire exprimer à notre Glorieuse Patronne, toute sa reconnaissance pour les bienfaits sans nombre qu'Elle ne cesse de déverser sur notre peuple, en s'engageant à prendre une part active dans la gigantesque campagne de recrûtement, et l'honorer davantage en travaillant courageusement pour la réussit de ce concours afin que sa statue occupe une place d'honneur dans notre succursale.

2o. QUE nous nous engageons de plus à faire tous les efforts possibles pour que la paroisse ait l'honneur de décrocher le prix spécial et que notre église soit ornée de la superbe statue de N.-D. de l'Assomption.

3o. QUE tous les membres de la succursale feront autant que possible le jour de l'ouverture de la campagne, c'est-à-dire, dimanche, le 2 octobre, la Sainte communion en corps pour demander à Dieu de bénir cette campagne et de la couronner du plus éclatant succès.

VIEUX CITOYEN DE ST-LEONARD QUI DISPARAIT

FEU M. DAVID CORMIER

ST-LEONARD, (D.N.C.) — Mardi matin avaient lieu à St-Léonard les funérailles de Sieur David Cormier, vieillard de 70 ans, réduit à l'invalidité par la paralysie, depuis trois ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Modeste Lapointe, un fils, Jim, de St-Léonard, et trois filles: Mme P. Desrosiers, de Bangor, Me, et Mlles Jeanne et Corinne Cormier, de St-Léonard.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé, l'abbé Armand Martin. Les porteurs étaient : MM. Noel Violette, Edmond Bourgoin, Adéric Lapointe et Ovide Gauvin. M. Ovide Lapointe portait la croix.

A L'HOTEL-DIEU DE SAINT-BASILE

Sr Boucher revient d'un séjour à Montréal où elle s'est perfectionnée dans le travail de laboratoire. —Sr Desjardins a reçu ses diplômes en pharmacie après deux ans d'études.

AGRANDISSEMENT DES LABORATOIRES

Ceux qui suivent l'oeuvre que pour suivent les Religieuses Hospitalières à l'Hôtel-Dieu de St-Basile constatent avec intérêt et admiration les nombreuses améliorations que cette institution a subies depuis quelques années.

Les religieuses de St-Basile n'ont quune ambition, celle de fournir aux patients qui vont à l'Hôtel-Dieu le service le plus efficace et les meilleurs traitements connus. Avec le concours des distingués médecins de la région elles ont vu leur institution se classer parmi les meilleures du genre dans la province.

Elles sont actuellement à effectuer des travaux pour l'agrandissement et le perfectionnement de leurs laboratoires.

Les religieuses s'imposent également des sacrifices pour la perfectionnement de leur personnel. Ainsi, tout récemment, Sr Boucher revenait de l'Hôtel-Dieu St-Joseph de Montréal où elle a fait un stage de huit mois dans les laboratoires pour se perfectionner dans l'analyse chimique, microscopique et bactériologique. Elle obtint d'excellents certificats du Dr Baril, directeur des laboratoires et du Dr P. P. Gauthier, bactériologiste.

Sr Desjardins terminait aussi récemment, l'étude de la pharmacie, dans l'un des meilleurs hôpitaux de la province. Elle reçut ses diplômes après deux ans d'études.

Les religieuses de St-Basile s'intéressent beaucoup à leur oeuvre et y donnent beaucoup d'attention. Ainsi au mois de juin dernier les Rvdes Sr Dionne et Desjardins se rendaient à St-Jean, pour assister au congrès des Hôpitaux catholiques des Provinces Maritimes et à la convention des Gardes-malades.

Mme N. Lévasseur décède après une longue maladie

Madame Napoléon Lévasseur, malade depuis plusieurs années, succombe samedi soir, à la suite d'une opération. — Son grand'père était neveu de l'illustre homme d'Etat canadien, Ls-Joseph. Papineau.

FUNERAILLES HIER MATIN

Samedi soir dernier, est décédée en cette ville, Dame Stella Papineau épouse de M. Napoléon Lévasseur, comptable à l'emploie de Clair Motors.

Feu Madame Lévasseur a succombé, à la suite d'une opération, après une longue maladie qui s'accentuait surtout depuis une couple d'années. Elle était âgée de 46 ans

La défunte était l'arrière petite-fille du frère de L.-Joseph Papineau le grand patriote, homme d'Etat canadien.

Elle laisse dans le deuil: son époux son fils, Louis, un frère, M. Roméo Papineau et une soeur de Montréal, un beau-frère, M. l'abbé Armand Lévasseur, curé de New Bedford, Mass., et une belle-soeur, Mlle Maria Lévasseur, de New Bedford.

Les funérailles ont eu lieu hier matin, dans l'église de l'Immaculée-Conception d'Edmundston, en présence d'une grande foule de parents et d'amis.

M. l'abbé A. Levasseur, curé de New Bedford, officiait. Les porteurs étaient: MM. John J. Daigle. Geo. Gilbert Clair, John Bourque, James Martin, Arthur Bérubé et Emile Malenfant.

Les dames de la Ste-Famille et de la W.B.A., dont la défunte faisait partie, assistaient en corps. Feu Mme Lévasseur faisait aussi partie de la chorale de l'Immaculée-Conception.

A M. Lévasseur et aux autres parents en deuil, "Le Madawaska" offre ses sincères condoléances.

OUVERTURE OFFICIELLE DU SANATORIUM DE BATHURST

La bénédiction de la pierre angulaire et la cérémonie de l'ouverture officielle de cette nouvelle institution aura lieu mardi prochain, le 4 Octobre.

INVITATION A TOUS

L'ouverture officielle du sanatorium Notre-Dame de Lourdes de l'institution Lady Dunn, à Bathurst donnera lieu à des cérémonies imposantes qui auront lieu mardi le 4 octobre prochain.

La bénédiction de la pierre angulaire du nouvel édifice sera présidée par S. E. Mgr Chiasson, évêque du diocèse. La cérémonie aura lieu à deux heures de l'après-midi.

Le sanatorium de Bathurst a été construit par Mgr l'évêque de Chatham sur l'immense terrain que lui donna si généreusement Sir James Dunn.

Ce distingué philanthrope vivant maintenant en Angleterre, désirait que son don serve au soulagement des tuberculeux et au traitement de cette maladie qui fait tant de ravages un peu partout. Mgr l'évêque a exaucé ce voeu et aujourd'hui s'élève à proximité de l'ancienne et luxueuse résidence de Sir Dunn, un édifice considérable, à l'épreuve du feu, pouvant loger confortablement un grand nombre de patients.

Cette construction a été facilitée par le gouvernement provincial qui a bien voulu garantir l'emprunt sur débentures.

Les religieuses Hospitalières de St-Joseph sont en charge de l'institution et la Rvde Sr de la Dauversières en est la supérieure.

Pour la cérémonie de mardi prochain, de nombreuses invitations ont été faites à des personnages importants. En outre de S. E. Mgr Chiasson, on a invité Sir James Dunn et Lady Dunn, actuellement en visite au pays, l'hon. C. D. Richards, premier ministre de la province, l'hon. A. J. Leger, secrétaire provincial, l'hon. Dr Taylor, ministre de la Santé, le Dr Warwick, chef du service d'Hygiène provincial, le préfet et les conseillers du comté de Gloucester, les préfets des comtés du nord de la province, etc.

Le public en général est invité à cette cérémonie et on s'attend qu'un grand nombre de personnes profiteront de la circonstance pour visiter cette nouvelle institution.

Le Canadien National tomberait sous une nouvelle administration

Après neuf mois de travail, la commission Duff présente son rapport, qui recommande de gros changements dans l'administration du Canadien National. — Sir Henry Thornton approuve ces recommandations.

POUR ELIMINER L'INFLUENCE POLITIQUE

Ottawa. — La commission d'enquête sur les moyens de transport recommande notamment l'institution d'une commission de trois administrateurs munis de tous les pouvoirs que possède le présent bureau de direction du *Canadien National*. Ces trois administrateurs auraient pleine autorité pour la préparation du budget du *Canadien National*. Le gouverneur-en-conseil nommerait les trois administrateurs Au cas de vacance, les deux administrateurs en fonctions choisiraient leur nouveau collègue parmi huit candidats inscrits.

La commission d'enquête recommande aussi d'imposer au bureau de direction du *Pacifique Canadien* ainsi qu'aux administrateurs du *Canadien National* le devoir d'adopter aussi tôt que ce sera pratique les mesures, plans et ententes de coopération les mieux appropriés à la suppression des services ou usages inutiles, dans la mesure compatible avec une circulation raisonnable.

Il faudra supprimer les services et les facilités qui font doublure. Une administration conjointe des propriétés qu'il sera possible d'administrer conjointement sans faire indûment tort à l'une ou à l'autre des parties.

Le comité recommande que les administrateurs du *Canadien National* et un nombre égal de directeurs du *Canadien Pacifique* se réunissent à intervalles réguliers pour conférer et pour s'entendre sur les mesures et les services de coopération. Chaque fois qu'il ne serait pas possible de s'entendre, de même que chaque fois qu'il y aurait à régler des détails de projet, un tribunal d'arbitrage devrait être établi. Ce tribunal devrait être composé du commissaire en chef de la commission ferroviaire et d'un représentant de chacun des deux chemins de fer.

Au sujet des services auxiliaires, comme les hôtels, les réseaux télégraphiques et les messageries, la commission est d'avis que la concurrence "agressive" doit cesser. Le bureau dadministration du Canadien National et les directeurs du Pacifique Canadien devraient s'entendre sur des plans qui permettraient d'harmoniser les services qui présentement se concurrencent.

Vu que les tranches d'emprunt du *Canadien National* que le public possède sont déjà très considérables, trop considérables pour les recettes que le chemin de fer obtiendra même lorsque la situation se sera améliorée, la commission recommande de faire voter chaque année par le Parlement les sommes nécessaires pour combler les déficits annuels et de ne plus obtenir ces sommes par l'émission de valeurs ferroviaires, comme cela se faisait dans le passé.

La responsabilité de la direction et de l'administration du *Canadien National* devraient reposer sur le président du bureau d'administration et sur ses collègues. Cependant la commission recommande d'assurer l'établissement d'un poste de chef de l'exploitation, qui aurait le rang de président titulaire. De ce chef relèverait l'exploitation du chemin de fer dans ses moindres détails. Les administrateurs nommeraient ce président, qui aurait à répondre à eux et non directement au gouvernement ou au Parlement.

Le rapport souligne que la principale faiblesse de l'administration de ces dix années dernières découlait de ce que les chemins de fer n'agissaient pas de concert dans leur propre intérêt et dans l'intérêt du public. Il faut une action commune pour économiser.

RAPPORT ANNUEL

A la commission des administrateurs, il est recommandé de faire rapport au Parlement tous les ans. Le budget annuel du réseau devra être soumis au contrôle des administrateurs. Les sommes requises pour les déficits de revenus, y compris l'intérêt tur les obligations de chemin de fer, pour dépenses imputables au capital et pour remboursement devront d'abord être soumises au bureau de la trésorerie pour être approuvées et être ensuite présentées au Parlement par le ministre des finances.

Il est recommandé que tous les administrateurs soient rétribués de façon convenable. Le président, qui devra donner tout son temps aux devoirs de sa charge, "devrait recevoir un salaire proportionné à la haute responsabilité dont il est chargé et à la compétence qui sera censée être la sienne".

AVERTISSEMENT SERIEUX

Le précis se termine par un avertissement sérieux. Les commissaires déclarent qu'à moins que le projet ne soit disposé à adopter le projet qui est soumis ou d'autres mesures tout aussi efficaces la stabilité même des finances de la nation et le cré-

(Suite à la page 4)

BENOIT MICHAUD ASSERMENTE AVOCAT A F'TON

Il pratiquera sa profession à Campbellton, où il remplace feu l'avocat J. Thaddé Hébert.

Il nous fait plaisir de signaler le fait que M. Benoit Michaud, de Campbellton a été assermenté avocat à Fredericton le 23 courant. Il est le fils de Monsieur et Madame Louis G. Michaud de Drummond. Après de brillantes études classiques faites au collège Ste-Anne et terminées en 1924, il enseigna un an au collège du Sacré-Coeur de Bathurst et se présenta aux examens de l'Ecole Normale en 1925, alors qu'il obtint son brévet "Ecole-Grammaire" Il enseigna ensuite à St-Léonard Bouctouche et Saint-Jean.

En l'été 1927, il alla étudier les méthodes d'enseignement à l'Université Columbia, à New York. A St-Jean il n'enseignait que le français aux élèves de langue anglaise.

En 1929, il quitta l'enseignement exclusif pour les études de droit, et reçut le degré de Bacheller en Droit Civil de l'université du Nouveau-Brunswick au mois de mai dernier. Pendant ses études de droit, il fit de la clériçature dans le bureau de M. Arthur Anglin, avocat, et fit encore un peu d'enseignement le soir à l'Ecole Technique, et pendant deux étés à l'Université Mount Allison à Sackville. Nous pouvons dire sans exagération qu'il s'est acquis en cette ville une réputation enviable comme professeur de français.

M. Michaud est établi à Campbellton depuis quelque temps et compte y exercer sa profession. Il a remplacé le regretté M. J. T. Hébert.

LA SESSION FEDERALE

JEUDI 6 OCTOBRE

Ottawa, 26. — L'hon. George Black président de la Chambre des Communes, est arrivé aujourd'hui à Ottawa, et l'hon. P.-E. Blondin, président du Sénat est attendu ces jours-ci. Tous deux s'occuperont des derniers préparatifs de la session qui s'ouvrira le 6 octobre.

De son côté, le gouvernement terminera ces jours-ci, le choix des sujets à mentionner dans le discours du trône. On s'attend à ce que la législation concernant les chemins de fer ne soit étudiée qu'après les fêtes, la première partie de la session étant réservée à la discussion de l'adresse en réponse au discours du trone et à ce qui se rapportera au travail de la Conférence économique Impériale.

IL TOMBE FOUDROYE A SON TRAVAIL

M. Jos. L. Lapointe, conducteur au Canadien National, pris d'une indigestion aigue, s'affaise tout à coup dans la cour du Canadien National, où il était en devoir jeudi soir dernier. — Agé de 51 ans.

OBSEQUES SAMEDI MATIN

La population de cette ville a appris avec stupeur, vendredi matin, la mort soudaine de M. Joseph L. Lapointe, employé sur les trains du Canadien National et citoyen d'Edmundston depuis de nombreuses années.

M Lapointe, qui occupa au chemin de fer les différentes positions de chef de cour, à Edmundston, serre-frein, et conducteur, travaillait comme serre-frein, en ces derniers temps

Appelé en devoir, jeudi soir, il se plaignait à des compagnons de travail, de douleurs à l'estomac. Vers 11.15 heures, on s'aperçut de sa disparition. On le trouva bientôt étendu inanimé, le long des rails, son fanal à signaux dans la main, et un marteau près de lui.

Le Dr Martin appelé sur les lieux ne put que constater la mort, qui fut attribuée à une indigestion aigue. M. l'abbé C. Haché donna l'absolution et administra l'Extrême-Onction sous condition.

Le défunt laisse, outre son épouse, née Joséphine Morel, deux fils Georges et Lionel, employés à la manufacture de papier Fraser, à Madawaska.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin, en l'église Immaculée-Conception, où une foule nombreuse de parents et amis se trouvaient réunis.

A Mme Lapointe et ses enfants, "Le Madawaska" offre ses condoléances.

FUNERAILLES A RIV.-BLEUE

(C.D.N.D.) — Lundi matin, avait lieu à Rivière-Bleue le service et l'inhumation de Dame Marie Malenfant épouse de M. Amable Morin.

La défunte comptait de nombreux parents et amis, qui vinrent du dehors pour assister aux funérailles. Parmi les parents, on remarquait : ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Philippe Morin, M. et Mme Pierre Morin, M. et Mme Georges Voisine, M. et Mme Charles Malenfant, M. et Mme Joseph Malenfant, M. et Mme Arsène Malenfant; sa soeur, Mme Claudia Malenfant, son neveu, M. Adélard Malenfant. On remarquait aussi M. et Mme Jean-Baptiste Rouleau, M. et Mme Isidore Turcotte et Albert Turcotte, tous de Notre-Dame du Lac. Nos sympathies à la famille.

Petites Nouvelles D'un Peu Partout

LE VAT... DANS L'OBSCU... IER SOIR

Cité Vatican, ... — Le Vatican a consenti à coopérer avec les autorités italiennes dans l'expérience constituant une attaque aérienne simulée contre Rome hier soir.

Le gouvernement italien avait demandé au Vatican d'observer les règlements imposés aux habitants de Rome pour l'extinction de la lumière, expliquant que le Vatican deviendrait un point de mire pour l'"ennemi" s'il n'était pas plongé dans une obscurité complète.

Le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat papal, répondit aux autorités italiennes que le Vatican ainsi que ses immeubles exterritoriaux seront dans l'obscurité le soir du 28.

LES RECEPTIONS D'OUVERTURE A OTTAWA

Ottawa, — Le colonel A. Thompson, huissier de la Verge noire au Sénat, a lancé 800 invitations pour lieu le 6. Comme d'habitude, les l'ouverture du parlement qui aura cérémonies d'ouverture seront suivies d'une réception officielle à la présidence du Sénat ainsi qu'à la présidence de la Chambre des Communes.

CONVERSION AU CATHOLICISME

Ste-Anne de la Pocatière, P. Q. — Dimanche après-midi, le 18, en présence de plusieurs centaines de personnes réunies dans l'église de Ste-Anne de la Pocatière, M. Harry Duguay, employé à l'hôtel Victoria, a abjuré la religion méthodiste pour entrer dans l'Eglise catholique romaine.

M. Duguay a été baptisé par M. l'abbé Odilon Guimond, curé de la paroisse, qui était assisté de M. l'abbé Thomas Bélanger, vicaire. M. Ludger Michaud, propriétaire de l'Hôtel Victoria et Madame Michaud, servaient de parrain et marraine au nouveau converti. Lundi matin, M. Duguay faisait sa première communion.

MACHRAY CONDAMNE A SEPT ANS DE PRISON

Winnipeg, — John-A. Machray, ex-trésorier de l'Université du Manitoba et ex-chancelier du diocèse anglican de Rupert, s'est reconnu coupable d'avoir volé $901,175 de l'Université dont il était trésorier et $60,000. de M. Heber Archibald, avocat qui lui était autrefois associé.

Machray a été condamné à sept ans de prison.

800 EXCURSIONNISTES PAR C. P. A MONTREAL

Montréal — Plus de 800 excursionistes des Provinces Maritimes sont arrivés à Montréal samedi matin, à bord de convois spéciaux du *Pacifique Canadien*, gare Windsor.

L'excursion avait été organisée par la compagnie dans les divers centres des Provinces Maritimes où passent les voies du *Pacifique Canadien*

Parmi ces voyageurs on comptait un bon nombre d'Acadiens. Ils demeurèrent à Montréal jusqu'à dimanche soir, alors qu'ils repartirent pour les Provinces Maritimes.

SONT-CE LES RESTES DE NUNGESSER ET COLI ?

Curling, Terre-Neuve, — On apprend que deux squelettes et les débris d'u navion ont été trouvés sur le mont Blomidon, au sud de la baie des Iles, à une vingtaine de milles de cet endroit, et l'on croit qu'il s'agit des restes des aviateurs français Nungesser et Coli et de leur avion, l'"Oiseau Blanc".

On sait que Nungesser et Coli ont disparu en tentant de voler de Paris à New-York. Le jour de leur disparition, le 19 mai 1927, des habitants de la baie des Iles ont déclare avoir vu près du mont Blomidon une lueur qui avait paru causée par une explosion. Il n'y eut pas d'enquête en rapport avec cette information.

Upper Siegas

Avis aux Contribuables du District Scolaire No. 1, paroisse N.-D. de Lourdes

AVIS est par la présente donné aux payeurs de taxes d'Ecole du District No. 1, paroisse Notre-Dame de Lourdes, Upper Siegas, qu'ils sont priés de payer leur taxe d'Ecole en dedans de 15 jours, après la publication de cet avis.

Une fois écoulée la période fixée ceux qui n'auront pas payer ces dûs seront forcés par la loi civile pour collection.

Léonide MICHAUD,
Secrétaire du District.

Aux Acéjistes

RAPPORT DU
1er CONGRES de L'A. C. J. C.
section Acadienne — Chatham

25 sous l'unité
(30 *sous par la malle)*

C'est pour nous rendre au désir des délégués à Campbellton que nous publions cette brochure. Le tirage en sera limité; prière d'envoyer sa commande dès main tenant.

Les commandes en groupe de 25 brochures ou plus, envoyées au nom des cercles seront expédiées sans frais de port.

LE MADAWASKA
C. P. 159 — EDMUNDSTON.

EXPOSITION DES JARDINS SCOLAIRES

A SAINT-JACQUES

Vendredi dernier avait lieu dans la salle paroissiale de St-Jacques, sous la présidence de l'agronome du comté, M. Alphonse Dionne, l'exposition des Jardins Scolaires.

On sait que ces expositions de légumes, fleurs, etc., provenant des petits jardins entretenus par les écoliers, ont été organisés pour encourager chez ceux-ci l'initiation à la culture et en développer le goût chez eux.

A cet effet, des séries de quatre prix modiques (25, 20, 15 et 10 sous) sont attribués par le Département d'Agriculture pour les meilleurs exhibits provenant de ces jardinets.

Quoique à ses débuts, le cercle fondé à St-Jacques a déjà produit d'excellents résultats, et des produits ont été presntés à l'exposition par les élèves des institutrices suivantes :

(Suite à la page 4)